

L'AIST22 vous accompagne durant cette période de reconfinement

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Suite aux annonces du Président Macron le 28 octobre dernier, nous vous informons que **l'activité de notre service reste inchangée.**

- > **Tous nos sites sont ouverts et nos équipes pluridisciplinaires, animées par les médecins du travail, sont disponibles pour vous accompagner dans la gestion de cette crise sanitaire.**
- > **Les visites en présentiel ainsi que les interventions en entreprise sont maintenues.**

En fonction de votre activité et des directives gouvernementales, il vous appartiendra d'annuler des RDV déjà programmés si besoin.

Nous vous invitons à consulter notre page dédiée au covid-19 sur notre site internet aist22.fr : informations et conseils aux employeurs, documents de prévention, contacts utiles...

Contacts :

- *Pour toutes les questions administratives relatives à la cotisation ou au paiement des factures, notre service est joignable par mail : compta@aist22.fr*
- *Pour toute demande, merci d'appeler 02 96 74 72 74. En cas de difficulté et si nécessaire, envoyer un message à : visitesantetravail@aist22.fr*

Ces dispositions sont évolutives au jour le jour en fonction des directives gouvernementales.

Les équipes de l'AIST22